



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21151800

21 11 2021

Greffier

N° d'entreprise : **0826 132 667**

Nom

(en entier) : **Africa International Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 174, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Décharge administrateur - Nomination administrateurs - Procurations

Après délibération et présentation de toutes les informations requises, l'assemblée générale, à l'unanimité:

Décharge M. Khouri pour l'exercice de son mandat de gérant pendant la période concernée,

Décide de nommer trois nouveaux administrateurs:

- Mrs. Carla Chacra
- Mr. Ghassan Yared
- Mr. Saul Sutton

Leur mandat débute le 14 juin 2021, pour une période illimitée tant que Maiddat MI Ltd détient des actions dans le capital de la société.

Leur mandat n'est pas rémunéré.

Décide de nommer M. Matthew Imad Khouri en qualité de Président du conseil d'administration et de CEO.

Décide de donner une procuration spéciale à Me Charlotte Fumière, élisant domicile à Avenue Louise 480/9, 1050 Ixelles, avec faculté de substitution à d'autres avocats du cabinet Hanotiau & Van Den Berg, d'effectuer les formalités de publication requises des décisions ci-avant aux Annexes du Moniteur belge [...].

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).